



## CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

---

### 12<sup>e</sup> réunion régulière publique

2016-2017

Procès-verbal de la 12<sup>e</sup> réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 13 juin 2017 à la salle Madawaska du bureau du DSFNO à Edmundston, NB, à compter de 19h30.

#### Présences :

Conseillères et conseillers :

Richard Landry, sous-district 1  
Robert Levesque, sous-district 2  
Francine Cyr, sous-district 3  
Hélène Laplante, sous-district 5  
Marcel Levesque, sous-district 7  
Claudette Kavanaugh, sous-district 8  
Mily Caron, élève conseillère

Directeur général:

Luc Caron

Adjointe de direction :

Denise Laplante

Coordonnatrice des relations stratégiques :

Julie Poulin

Absences : Daniel Clavette, sous-district 4

Steeve Savoie, sous-district 6

---

#### 1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres et aux gens du public.

## 2. Honneurs et mérites

### Adrien Bouhtiauy - CDJ

Adrien a remporté une médaille d'or lors de l'Expo-sciences provinciale francophone, tenue au campus de Shippagan de l'Université de Moncton, en avril dernier. Il a également été choisi pour participer à l'Expo-sciences pancanadienne, qui a eu lieu en Saskatchewan, en mai.

Le projet d'Adrien en a impressionné plus d'un. Ce jeune scientifique a testé avec son propre sang une méthode qui pourrait permettre de conserver plus longtemps des organes humains destinés à la transplantation, au moyen de la cryogénéisation. Son projet s'intitule d'ailleurs « Une méthode prometteuse pour la conservation d'organes avant transplantation ».

L'idée de ce projet a germé alors qu'Adrien faisait des recherches sur une grenouille des bois. Cette grenouille a la spécialité de se congeler complètement durant l'hiver et de revenir malgré tout en grande forme durant la belle saison.

Le CÉD est fier de souligner l'accomplissement d'Adrien. Ce sont des jeunes comme lui qui révolutionnent le monde de la recherche et de la santé, et qui, en bout de ligne, sauvent des vies.

### Audrey Caron, Maud Chouinard et Stéphanie – PAJS

Ces trois élèves de la PAJS sont les co-auteurs d'une pièce de théâtre primée au 19<sup>e</sup> Festival de théâtre jeunesse en Acadie, qui a eu lieu en avril dernier. Ce festival accueille tous les ans des troupes formées par des élèves des niveaux primaire et secondaire des écoles des quatre coins de la province. Les jeunes acteurs y présentent leurs pièces et plusieurs prix sont attribués par un jury.

L'œuvre d'Audrey, Maud et Stéphanie, intitulée « Un contre tous, tous contre un », a mérité le prix du Meilleur texte original — toutes catégories confondues (c'est-à-dire tant chez les participants de niveau primaire que de niveau secondaire). Elle a été jouée par la troupe d'élèves du primaire de la PAJS.

Audrey, Maud et Stéphanie ont écrit le texte gagnant dans le cadre de leur cours de français. Leur histoire raconte l'évolution de l'attitude d'une poignée d'habitants d'une petite ville très soudée du Far West. Ceux-ci ont décidé de demeurer chez eux, même si presque tous leurs concitoyens ont fui, effrayés par un méchant qui sème la pagaille. Le CÉD est fier de souligner leur accomplissement.

#### **Alex Coulombe – PAJS**

Alex est monté sur les planches lors du 19<sup>e</sup> Festival de théâtre jeunesse en Acadie, jouant dans la pièce « Un contre tous, tous contre un » avec les membres de la troupe de son école. Le jury du festival lui a décerné le prix du Meilleur comédien dans un rôle principal, dans la catégorie des troupes formées par des élèves du primaire.

Alex s'est remarquablement glissé dans la peau du personnage appelé Cyrien, un fermier très travaillant. Cyrien est le leader de son village, jusqu'à ce que l'on découvre que c'est sa femme adorée qui porte les culottes à la maison! Le CÉD est fier de souligner la performance d'Alex.

#### **Loïk Lebel – St-Jacques**

En avril, Loïk s'est illustré lors de sa participation au tournoi scolaire provincial d'échecs, qui a eu lieu à Moncton. Ce tournoi regroupait les meilleurs joueurs d'échecs des districts scolaires francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick. Loïk a remporté une médaille d'or parmi tous les concurrents la maternelle.

Du même coup, il s'est qualifié pour le prochain tournoi des Maritimes, où il affrontera les meilleurs joueurs de sa catégorie du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a aussi obtenu un laissez-passer pour le tournoi provincial de 2018. Par son talent, Loïk fait briller son école et l'ensemble du DSFNO. Il est l'une de nos étoiles!

### 3. Points récurrents

#### 3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

5.3 Rapport de monitoring sur le transport scolaire

#### ***Proposition #2017-06-01 :***

***Monsieur Marcel Levesque propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Mademoiselle Mily Caron appuie. ADOPTÉE.***

#### 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 9 mai 2017

#### ***Proposition #2017-06-02 :***

***Madame Claudette Kavanaugh propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 9 mai 2017. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE.***

##### 3.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 9 mai 2017

4.2 – Élève conseillère

Monsieur Caron félicite et souhaite la bienvenue à Mademoiselle Janick Therrien, élève conseillère pour l'année scolaire 2017-2018.

#### 3.3 Correspondance

- Lettre envoyée au Ministre Kenny concernant les demandes d'exemptions des études de viabilité de la PAJS et de l'école Mgr-Matthieu-Mazerolle;
- Lettre envoyée à Monsieur André Paulin du MEDPE concernant la liste des projets d'immobilisation pour le DSFNO en date du 9 mai 2017;
- Lettre envoyée à Monsieur Jonathan Desrosiers, président du CPAÉ de l'école Ernest-Lang, concernant l'appui du CÉD à leur demande de modification de nom de l'école à « l'école Communautaire Ernest-Lang »;
- Lettre envoyée au Ministre Kenny concernant l'appui au CPAÉ de l'école Ernest-Lang par le CÉD pour la modification de nom de leur école;
- Lettre de Monsieur Allain Desjardins, maire de la Communauté rurale de Saint-André, concernant une zone dangereuse pour un arrêt d'autobus;

- Lettre de Monsieur Marc-André LeBlanc, directeur général de la FJFNB, concernant l'élection de Janick Therrien de la Cité des Jeunes à titre de l'élève conseillère pour la prochaine année scolaire 2017-2018;
- Courriel de la FNCSF sollicitant la collaboration du CÉD dans le cadre de son encan silencieux qui aura lieu lors du congrès de la fédération en octobre prochain à Ottawa;
- Lettre du Ministre Kenny concernant son approbation pour les demandes d'exemptions des études de viabilité pour la PAJS et Mgr-Matthieu-Mazerolle pour 4 ans;
- Lettre du Ministre Kenny concernant son approbation pour la modification du nom de l'école Ernest-Lang à « école Communautaire Ernest-Lang »;
- Courriel de Madame Chantal Varin, directrice générale de l'AFPNB, demandant l'appui du CÉD pour faire une demande au gouvernement fédéral d'entamer le travail nécessaire pour modifier le questionnaire du recensement canadien de 2021 de manière à mieux évaluer le nombre d'enfants dont au moins l'un des parents a le droit de les inscrire dans une école de langue française hors Québec en vertu de l'article 23 de la Charte;
- Ébauche d'une lettre adressée au Ministre Bill Fraser concernant une demande de rencontre avec ce dernier afin de discuter de l'utilisation des locaux suite à une fermeture d'école.

**Proposition #2017-06-03 :**

***Madame Francine Cyr propose que le CÉD appuie la lettre adressée au Ministre Bill Fraser concernant une demande de rencontre afin de discuter de l'utilisation des locaux suite à une fermeture d'école. Monsieur Robert Levesque appuie. ADOPTÉE.***

**3.3.1 Suivi à la correspondance**

- Lettre de Monsieur Allain Desjardins, maire de la Communauté rurale de Saint-André, concernant une zone dangereuse pour un arrêt d'autobus :  
*Un accusé de réception sera envoyé au maire et un suivi sera fait.*

- Courriel de la FNCSF sollicitant la collaboration du CÉD dans le cadre de son encan silencieux qui aura lieu lors du congrès de la fédération en octobre prochain à Ottawa :

**Proposition #2017-06-04 :**

***Monsieur Marcel Levesque propose que Monsieur Richard Landry contacte l'artiste Luc Cyr afin d'obtenir un prix pour l'encan silencieux de la FNCSF. Monsieur Robert Levesque appuie. ADOPTÉE.***

- Lettre du Ministre Kenny concernant son approbation pour les demandes d'exemptions de l'étude de viabilité pour la PAJS et Mgr-Matthieu-Mazerolle pour 4 ans :

**Proposition #2017-06-05 :**

***Madame Francine Cyr propose que le président demande des clarifications au sous-ministre Gérald Richard concernant la raison pour laquelle le Ministre Kenny a accordé l'exemption d'études de viabilité pour la PAJS et Mgr-Matthieu-Mazerolle pour 4 ans seulement. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE.***

- Courriel de Madame Chantal Varin, directrice générale de l'AFPNB, demandant l'appui du CÉD pour faire une demande au gouvernement fédéral d'entamer le travail nécessaire pour modifier le questionnaire du recensement canadien de 2021 de manière à mieux évaluer le nombre d'enfants dont au moins l'un des parents a le droit de les inscrire dans une école de langue française hors Québec en vertu de l'article 23 de la Charte :

**Proposition #2017-06-06 :**

***Monsieur Robert Levesque propose que le CÉD appuie la demande de la directrice générale de l'AFPNB concernant la modification du questionnaire du recensement canadien de 2021 de manière à mieux évaluer le nombre d'enfants dont au moins l'un des parents a le droit de les inscrire dans une école de langue française hors Québec en vertu de l'article 23 de la Charte. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.***

#### **4. Fins**

##### **4.1 Rapport de représentation du président**

Le rapport de représentation du président a été déposé au portail du CÉD.

##### **4.1.1 Suivi au rapport de représentation du président**

La lettre adressée au Ministre Kenny concernant les éléments déclencheurs de la Politique 409 sera envoyée aux membres dès que possible pour leur approbation.

##### **4.2 Rapport de l'élève conseillère**

Mademoiselle Mily Caron nous mentionne que la CDJ s'est rendue en semi final lors de la « Gougoune Dorée » les 19, 20 et 21 mai derniers, et que la PTA s'est inclinée en grande finale contre l'école secondaire de Shédiac.

Le colloque de Leadership provincial aura lieu en octobre 2017 à St-Jean et l'AGA 2018 aura lieu du 11 au 13 mai à Grand-Sault. La programmation pour l'année scolaire 2017-2018 est disponible sur le site Web de la Fédération des Jeunes du Nouveau-Brunswick. Elle mentionne que lors de l'AGA de la FJFNB, les participants ont voté pour qu'une politique universelle dans chacune des écoles de la province sur un code vestimentaire, soit élaborée pour les élèves de 14 à 21 ans. Également, le projet de vote à 16 ans continuera d'avancer. Elle mentionne aussi que la FJFNB fera encore des tournées dans les écoles secondaires pour faire des présentations sur divers sujets dépendant des besoins des écoles. Les thèmes des tournées sont « Sécuré dans ma langue », « Transition post-secondaire », « Accro chez-vous », « Participation citoyenne », « Jasons politique à 150 mètres à l'heure », « ma jeune Acadie », « Inestimable » et « Jamais trop tôt ».

Et finalement, Mily félicite Janick pour sa nomination et elle mentionne que cette dernière aura un mentor pour la guider dans son mandat.

**Proposition #2017-06-07**

***Mademoiselle Mily Caron propose que Madame Francine Cyr soit mentor de Janick pour l'année scolaire 2017-2018. Monsieur Marcel Levesque appuie. ADOPTÉE.***

Elle suggère que l'élève conseillère soit plus impliquée dans la remise des prix Honneurs et Mérites du CÉD.

**4.3 FCÉNB**

Madame Francine Cyr fait un suivi concernant l'AGA de la FCÉNB qui a eu lieu à Edmundston. Elle mentionne que le congrès et l'AGA se sont très bien déroulés. Il y avait une participante d'un CPAÉ de la région de St-Quentin seulement. Les gens semblent avoir appréciés les conférenciers. Lors de l'AGA, les représentants du CÉD au CA ont été nommés. Pour notre CÉD, ce sont Madame Francine, Monsieur Robert et Madame Hélène qui siègeront au CA pour la prochaine année. Elle mentionne qu'une des propositions qui fut adoptée était celle du fait que le président d'un CÉD ne peut pas siéger au CA. Monsieur Wily Wilondja a été élu président, Madame Francine Cyr a été élue 1<sup>ère</sup> vice-présidente, tandis que Monsieur Mario Pelletier a été nommé 2<sup>e</sup> vice-président. Le prochain congrès aura lieu dans le district du Nord-Est. La FCÉNB ainsi qu'un membre de chaque CÉD siègera sur le comité organisateur.

Elle a assisté à une rencontre du comité bipartite le vendredi 2 juin afin d'avoir des discussions sur les priorités de la FCÉNB et à savoir où les dossiers sont rendus.

Elle a également participé à une rencontre qui a eu lieu le 12 mai dernier concernant la Politique 711 – Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire.

**4.4 FNCSE**

Monsieur Mario Pelletier a été invité à venir rencontrer le CÉD pour donner des explications des documents portant sur l'AGA de la FNCSE qui aura lieu à l'automne 2018.



**Proposition #2017-06-08 :**

***Madame Claudette propose que Monsieur Richard Landry et Mesdames Francine Cyr et Hélène Laplante soit délégués à l'AGA de la FNCSF et que Messieurs Robert Levesque, Daniel Clavette, Steeve Savoie, Marcel Levesque et Madame Claudette Kavanaugh soient substitués. Monsieur Marcel Levesque appuie. ADOPTÉE.***

**5. Processus de gouverne****5.1 Retour sur le forum provincial**

Monsieur Caron mentionne que les arguments apportés lors du forum concernant le budget semblent avoir porté fruit. Nous avons hâte de voir s'il y aura des développements au niveau du 100 000\$ de limite et les projets d'amélioration.

**5.2 Budget 2017-2018****Proposition #2017-06-09 :**

***Madame Francine Cyr propose que le plan de dépenses soit adopté avec la modification d'un ajout de 10 000\$ dans le budget de fonctionnement du CÉD. Madame Claudette Kavanaugh appuie. 5-oui 0-non 1-abstention (Mily Caron) ADOPTÉE.***

**5.3 Rapport de monitoring – transport scolaire****Proposition #2017-06-10 :**

***Madame Claudette Kavanaugh propose que le CÉD adopte le rapport de monitoring sur le transport scolaire tel que présenté par le directeur général. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE.***

Le rapport de monitoring sera présenté à Monsieur Léon Richard pour sa rétroaction.

## 6. Liens

### 6.1 Enveloppe égalitaire

Une rencontre aura lieu demain, le 14 juin, entre l'AEFNB, l'AFPNB, les districts ainsi que le MEDPE afin de discuter de l'enveloppe égalitaire.

## 7. Limites de la direction générale

### 6.1 Rapport de la direction générale

#### 6.1.1 Plan triennal 2017-2020

Votre nouveau plan triennal "Vision 2020" est lancé. Il semble bien reçu par l'ensemble de l'organisation et la communauté. Les écoles sont à l'étape de bâtir leur planification annuelle en ciblant des indicateurs de réussite du plan triennal qui sont à être améliorés dans leur école. Nous pourrons vous faire un résumé des priorités ciblées par les écoles à la rencontre de septembre. Merci pour votre appui inestimable dans ce dossier et la confiance que vous nous témoignez.

#### 6.1.2 École prototype

Tel que mentionné lors de la conférence de presse du 24 mai dernier, un projet majeur se dessine dans notre district, projet que nous intitulons "École prototype". Ce projet novateur vise à revoir la façon dont les services éducatifs sont livrés à nos jeunes, de sorte à développer davantage certaines compétences recherchées chez nos élèves. Ce projet cadre dans les priorités du DSFNO et du MEDPE, en lien avec le profil de sortie d'un élève de 12<sup>e</sup> année du système francophone acadien. L'école choisie dans notre district pour piloter ce projet sera l'école Grande-Rivière de St-Léonard. Nous avons entièrement confiance dans l'équipe de l'ÉGR pour mener à terme ce projet et d'en tirer toutes les réussites escomptées. L'équipe du DSFNO va s'assurer d'appuyer cette école dans son avancement. Bon succès!

### **6.1.3 Départ – direction exécutive à l'apprentissage**

Après mûre réflexion, Madame Chantal Thériault-Horth, directrice exécutive à l'apprentissage, a décidé de quitter son poste pour la prochaine année scolaire. Le processus de recrutement fut lancé et nous verrons à identifier un remplaçant pour Chantal dans les prochaines semaines. Je tiens à remercier Chantal du fond du cœur pour son engagement envers notre organisation et la différence qu'elle a fait lors de son passage chez-nous. Dorénavant, Chantal occupera des fonctions d'enseignante à l'école Mgr-Martin de St-Quentin. Bon succès dans cette nouvelle aventure Chantal et on te manquera beaucoup.

### **6.1.4 Nouveaux membres de l'équipe des directions d'écoles**

- Madame Hélène S. Chouinard : école Écho-Jeunesse (direction)
- Madame Michelle Gaumont: école St-Jacques (direction adjointe par intérim)
- Monsieur Jean Lebel: école Régionale de St-Basile (direction par intérim)
- Monsieur Kevin G. Ouellette : école régionale St-André (direction adjointe)

### **6.1.5 Cérémonies – collation des diplômes**

Les cérémonies auront lieu le samedi 24 juin. On vous invite à y participer en grand nombre. C'est le moment le plus important pour nos jeunes, moment qui marque 13 années de dur labeur. On les félicite pour ce grand accomplissement et on leur souhaite tous les succès au niveau de leur cheminement de vie et de carrière. Nous sommes fiers de vous tous, chers finissants 2017!

### 6.1.6 Bonne fin d'année

Merci chers conseillers pour votre confiance et votre appui continu. Vous faites une différence et vous contribuez à bâtir l'avenir. Passez de belles vacances estivales reposantes et au plaisir de se revoir le 29 août prochain.

## 8. Bilan

### 8.1 Autoévaluation de la réunion

### 8.2 Sujets à l'horizon

- Continuité de la formation Carver (septembre)

## 9. Interventions du public

## 10. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : 12 septembre 2017

**Luc Caron**

**Richard Landry**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire du Conseil d'éducation

\_\_\_\_\_  
Président du Conseil d'éducation